

Conseil Général Haut-Rhin

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 février 2013

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2013-2-8-2

Service consulté

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE PROGRAMME E252 ANNEE 2013 PREMIERE LISTE

Résumé : La Commission Permanente a délégation pour programmer les subventions d'investissements scolaires du premier degré, tout au long de l'année. Ce rapport concerne une première subvention relative au programme 2013 et relevant du Guide des Aides, pour un montant de 7 808 €.

La Commission Permanente a délégation pour programmer les dossiers d'investissements scolaires du premier degré, après transmission des ordres de service ou lettres de commande par les maîtres d'ouvrage.

Une première opération, relevant du Guide des Aides, figure en annexe au présent rapport, pour un montant de subvention de **7 808 €**.

Une autorisation de programme de 750 000 € et des crédits de paiement de 700 000 € sont inscrits au budget 2013 (programme E252, chapitre 204, fonction 21, nature 204142, code programme 2592).

Je vous propose donc d'approuver la première subvention du programme 2013 des investissements scolaires du premier degré pour un montant de 7 808 €, conformément au tableau figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 FÉVRIER 2013

**Investissements Scolaires du 1er degré
PROGRAMME 2013 (1ERE LISTE)**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable HT	Taux	Montant de la subvention
ISP04068	OSENBACH Travaux de mise en accessibilité aux personnes handicapées à l'école Les Trois Fontaines	27 887,00	28%	7 808,00
Total				7 808,00